



ST GENIX
Sur Guiers

L E T T R E D ' I N F O R M A T I O N M U N I C I P A L E

> Le Mot du Maire

2012 : un nouveau visage

En élisant François Hollande, Président de la République, les français ont voulu le changement.

Jean Louis Beaucarnot, le célèbre généalogiste, annonçait, quelques semaines auparavant, avoir découvert que les deux finalistes du 6 mai, avaient des racines savoyardes, par leurs grand-mères maternelles : Jeanne Adrienne Jacquignon et Adèle Bouvier, toutes deux lyonnaises. Les deux concurrents avaient bien un ancêtre commun, à la charnière des 16^e et 17^e siècles, en la personne d'un modeste paysan, Claude Labully-Burty de Saint-Maurice-de-Rotherens et deux de ses fils, Claude, l'ancêtre de François Hollande et Pierre, celui de Nicolas Sarkozy se sont fixés, sous le règne de Louis XIII, dans la commune de Saint-Genix-sur-Guiers.

Combien de communes en France peuvent revendiquer l'implantation d'ancêtres de deux Présidents de la République successifs ?

Cette curiosité pourrait être exploitée pour mieux faire connaître l'avant-pays savoyard, le bassin de vie de Saint-Genix, du confluent du Guiers au Mont Tournier à Saint-Maurice, en proposant, pourquoi pas, une nouvelle spécialité gastronomique, à côté du célèbre gâteau ou un circuit pédestre au sommet du canton. Toute initiative dans ce sens ne pourrait que renforcer l'attrait touristique de notre région qui mérite d'être connue et reconnue.

Au niveau de l'attrait de notre commune, soulignons le succès de la seconde biennale "Mandrin", bien que perturbée par le mauvais temps le samedi, dont nous retraçons les temps forts dans le présent bulletin. Un merci particulier à Serge Revel et à la troupe des Historiales pour leur engagement et la qualité de leurs prestations.

En pages intérieures de cette 30^e lettre d'informations municipales, vous pourrez découvrir les chiffres essentiels du budget 2012 qui a été établi et voté sans augmentation d'impôt, ainsi qu'un point sur les différents travaux, projets, constructions réalisés au premier semestre ou en-cours.

Trois imposants dossiers ont été déposés afin d'obtenir des subventions du Conseil Général : l'aménagement de la place de la Glière et de la route du camping, la réfection de la route du cellier et la restructuration de l'ancien centre social permettant l'extension de l'école élémentaire.

La réflexion sur le S.C.O.T. de l'Avant-Pays Savoyard arrive à son terme.

La rédaction du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est en cours et dans quelques mois, nous pourrions nous déterminer sur le projet définitif et surtout faire remonter les observations du terrain, même s'il faut s'attendre à une réduction significative des zones constructibles et une nouvelle gestion plus économe de l'espace.

Le transfert des compétences "Petite enfance" et "Enfance-jeunesse" à la Communauté de Communes Val Guiers, souhaité par la C.A.F. et le Conseil Général, semble se dessiner pour l'année 2013.

60 jeunes enfants de 2 mois à 3 ans pourront être accueillis sur Pont-de-Beauvoisin, Domessin, Grésin et Saint-Genix-sur-Guiers et l'ensemble des aides maternelles pourront se concerter, grâce à la création de Relais Assistantes Maternelles. Les Centres de Loisirs pour les 3-12 ans et les 12-18 ans, alors gérés sur une échelle communautaire, verront leurs activités diversifiées.

Je voudrais, en terminant, remercier l'ensemble des adjoints, des conseillers et du personnel territorial pour leur travail assidu, au quotidien.

Bonnes vacances à toutes et à tous dans la sérénité et l'amitié.

Le Maire, Joël Primard

> Agenda

Planning des animations 2^e semestre 2012

Juillet

Vendredi 13

Dîner + animations (Comité des Fêtes)
prés Salle polyvalente

21 h 30 : Retraite aux flambeaux : Départ place de l'Hôtel de Ville

22 h : Feu d'artifice, rives du Guiers

Samedi 14 à 11 h 20

Défilé en centre-ville du corps de sapeurs-pompiers jusqu'au Monument aux Morts, suivi de la cérémonie officielle et du vin d'honneur offert par la Municipalité

Août

Jeudi 9 à partir de 17 h

Don du sang - Salle polyvalente

Mercredi 15

Pèlerinage de la chapelle de Pigneux

Samedi 25 et dimanche 26

Rives du Guiers : Grande Vogue annuelle

Dimanche 26

Au Stade : jeux pour enfants

A la Glière : Concours de boules

22 h : Feu d'artifice sur les rives du Guiers

Septembre

Samedi 8

Quatrième forum des associations - Salle polyvalente

Dimanche 9

Foyer Logement "Les Terrasses"

Fête des Terrasses et des Florales

Mardi 11

Assemblée générale de l'Ecole de Musique

Salle polyvalente

Octobre

Dimanche 7

Centre bourg : Braderie-Vide grenier d'automne

Vente de brioches au bénéfice de Synfonia

Mardi 9

"Connaissances du Monde"

Les archipels sauvegardés de Polynésie - L'atmosphère

Samedi 13

Randonnée pédestre des Pralines

Départ : Salle polyvalente

Vendredi 19

Accueil des nouveaux arrivants

Salle du Conseil municipal - Hôtel de Ville

Samedi 20

Loto du Collège "La Forêt"

Novembre

Dimanche 4

Thé dansant du club "La porte de Savoie"

Salle polyvalente

Samedi 10

Loto Ecole Jeanne d'Arc - Salle polyvalente

Mardi 13

"Connaissances du Monde"

Venise, la sérénissime... - L'atmosphère

Dimanche 18

Boudin du ski club - Place des Tilleuls

Samedi 24

Synfonia : Célébration de la Sainte Cécile

Salle polyvalente

Décembre

Samedi 1^{er}

Loto U.S.S.G. - Salle polyvalente

Mardi 4

"Connaissances du Monde"

Les chemins de Compostelle - L'atmosphère

Samedi 8

Fête des Lumières (feu d'artifice, place du pont à 20 h)

Samedi 8 et dimanche 9

Marché de Noël de l'Ecole Jeanne d'Arc

Salle polyvalente

Dimanche 16

"Repas des anciens" - Foyer-Logement "Les Terrasses"

Lundi 17 à partir de 17 h

Don du sang - Salle polyvalente

> Santé La maison de santé pluridisciplinaire : une ouverture attendue

Initié il y a 3 ans, le chantier de ce vaste projet a commencé, il y a un mois, et le bâtiment commence à apparaître.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de St-Genix devrait accueillir les premiers patients en début d'année 2013.



Réunir les professionnels de santé pour pérenniser leur proximité locale

4 médecins, 4 infirmières, 3 paramédicaux (orthophoniste, psychologue, orthoptiste, un nouveau dentiste et un cabinet polyvalent permettant d'accueillir, en vacations, d'autres professionnels). Chacun reste libre bien sûr de contacter le professionnel qu'il désire.

Un des premiers objectifs est d'anticiper la pénurie médicale, les médecins vieillissent, comme leurs patients, et un jour partent en retraite. Si le secteur de Saint-Genix souhaite attirer et accueillir de jeunes médecins, avec notamment, pour une profession médicale qui se féminise, une telle structure est indispensable.

Le contexte favorable qu'apporte une MSP permet de meilleures conditions d'exercice, au bénéfice des praticiens comme de la population.

Assurer une prise en charge globale de la santé

L'autre avantage est de permettre une prise en charge globale de la santé. Dans notre société actuelle, de plus en plus fréquents sont les problèmes posés par les maladies chroniques ou les situations complexes.

Par exemple, une maladie chronique comme le diabète nécessite, pour une bonne prise en charge, des interventions diverses :

- Une prévention de la maladie au niveau de la population,
- Un dépistage précoce de la maladie débutante,
- Une prise en charge par les médecins et infirmières de la maladie déclarée,
- Une intervention de la diététicienne ou de la podologue,
- Une éducation thérapeutique : un patient bien informé sur sa maladie se soigne mieux.

Et les exemples sont nombreux : la maladie d'Alzheimer, les addictions, les maladies cardio-vasculaires, les situations psychosociales complexes, la bronchite chronique, le cancer... où la prise en charge pluriprofessionnelle est hautement souhaitable.

Coordonner, accueillir, relayer

Une maison de santé permet une relation plus facile avec les réseaux de santé chargés d'éducation thérapeutique et de problèmes spécifiques (alcool, trouble des apprentissages de l'enfant, maison des ados...)

Deux professionnels de la petite enfance (ergothérapeute et psychomotricienne) ont manifesté leur intérêt.

Elle permettra l'accueil de stagiaires et la participation aux grandes missions de santé publique.

Cette réalisation n'a été possible que par la volonté commune et la détermination des élus et des professionnels soucieux d'assurer le maintien de l'offre de soins pour notre village et alentours.

Vie Sociale & Solidarité

Le nouveau restaurant scolaire : plus confortable et plus fonctionnel



En complément de l'extension sur le site de la maison de retraite et de l'EPAD, le nouveau restaurant scolaire est fonctionnel depuis février.

Les enfants ont investi la salle de restaurant de nos anciens, tandis que ces derniers ont été installés dans la nouvelle partie.



Pour se rendre au nouveau restaurant, ce sont donc entre 140 et 160 enfants de l'école publique selon les jours, qui remontent la rue Neuve, en prenant au croisement leurs camarades de Jeanne d'Arc.

Avec l'augmentation croissante de la population, les effectifs ont bien sûr, vite pris de l'ampleur, et la capacité du restaurant scolaire existant était devenue insuffisante. Depuis plusieurs années, deux services étaient nécessaires pour faire manger les enfants.

Ce nouveau confort est donc très apprécié, notamment par les enfants, mais aussi par les employés du service périscolaire, qui ont organisé avec motivation leur travail dans un bon esprit d'équipe.



Le moment du repas est important dans la journée de nos enfants, et il est bon de faire en sorte que le repas soit sain et équilibré, mais qu'il soit aussi pris dans un environnement agréable.

Les enfants et le personnel sont ravis de ce nouvel espace, ce changement a été bien intégré aussi par nos anciens, malgré une légère hausse du niveau sonore. Nous les remercions pour leur adaptation à cette nouvelle situation.



> Travaux

Ecole de musique de l'avant-pays savoyard

Ce local situé au sous-sol de l'école primaire a été repeint par les employés municipaux.

Terrain de foot d'entraînement en "gore"



Pour assurer la sécurité des jeunes joueurs, il a été posé sur une longueur de 120 mètres une barrière de 2 mètres de hauteur, permettant ainsi aux ballons de rester sur l'aire de jeux.

Les travaux ont été réalisés par les employés municipaux.

Voiries



Le programme de réfection de la voirie est en cours de réalisation pour l'année 2012. Un nouvel effort sera effectué encore cette année sur la voirie communale pour environ 185.000 €, après les 220.000 € réalisés en 2011, le tout sans subvention. Votre commune s'était engagée à financer 450.000 € de travaux en 3 exercices et l'objectif sera déjà en grande partie atteint dès la fin de l'année en cours.

Petite enfance

Le projet de construction (rue du Rhône) du bâtiment "Multi Accueil" et Relais Assistance Maternelle est actuellement à l'étude. Le permis de construire a été déposé et les travaux pourraient être lancés dès l'automne prochain.

Bâtiment CLSH

Une étude pour l'aménagement des deux classes à l'étage, avec escalier extérieur, isolation... est en cours. Cette étude est réalisée par Madame Comte, Architecte à Saint-Genix-sur-Guiers.



Traversée de Truisson



Le projet ayant été validé définitivement par les différents services, les travaux ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE dans le délai imposé lors de la consultation (1 mois).

La sécurisation de la traversée du hameau de Truisson semble donner satisfaction aux riverains, avec un net ralentissement des vitesses observées. Ce chantier d'un montant de 230.000 € bénéficiera, en définitive, d'une subvention du Département de 95.000 €.

Maison de santé pluridisciplinaire

La construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire avance à un rythme soutenu. Le gros œuvre des 2 bâtiments est déjà réalisé, les entreprises de second œuvre travaillent déjà dans le premier bâtiment (bâtiment médecins et bâtiment infirmières, orthoptiste, psychologue et orthophoniste) à l'aménagement intérieur de l'ensemble.

1.500 tonnes de pierres cassées ont été nécessaires pour réaliser le mur qui mettra en valeur l'ensemble de la structure.

L'achèvement de ce projet important est programmé pour fin 2012.

Signalétique



La numérotation du centre bourg et des écarts sera terminée pour fin juillet, la pose des plaques de rue et des numéros se termine sur le bourg et suit son cours sur les hameaux.

Une nouvelle signalétique a été installée pour indiquer les bâtiments publics et commerces.

L'étude de cette signalétique a été réalisée en collaboration avec l'Union Commerciale et Marie Payart, responsable du commerce au Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard.

> Finances Communales 2011/12

Budget communal

FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement 2011 s'élèvent à 1 686 725,23 €, les recettes à 2 299 741,66 €.

Le résultat du budget communal au Compte Administratif 2011 dégage par conséquent un excédent de 613 016,43 € auquel se rajoute le résultat positif antérieur n-1 pour 357 230,57 € soit 970 247,00 €.

INVESTISSEMENT :

La section d'investissement 2011 produit un excédent de 43 822,43 € avec 985 449,97 € de recettes pour 941 627,54 € de dépenses. S'ajoute le résultat de l'exercice n-1 de - 514 973,71 € et - 33 950 € de solde de restes à réaliser soit un résultat cumulé de - 505 101,28 €.

SOLDE ET REPORTS :

A été consacré aux besoins de financement de la Section d'Investissement un montant total de 505 101,28 € prélevé sur le solde positif de fonctionnement de 970 247,00 €.

Le solde 2011 en excédent de fonctionnement est donc de 465 145,72 € reporté en section de fonctionnement sur le budget 2012.

Lors de la préparation du Budget 2012, après équilibre de la section de fonctionnement, 460 000 € basculent en recette de la section d'investissement.

Budget assainissement

L'excédent cumulé 2011 est de 126 191,90 € en section de fonctionnement.

Le résultat cumulé de la section d'investissement est de - 5 759,85 €.

Le transfert de la compétence "Assainissement Collectif" au S I E G A par délibération en date du 1^{er} juillet 2010 est effectif depuis le 1^{er} janvier 2012.

Budget eau

L'excédent cumulé 2011 est de 148 327,91 € en section de fonctionnement.

Le résultat cumulé de la section d'investissement est de 90 503,60 €.

L'adhésion de la commune de Saint-Genix-sur-Guiers au Syndicat des Eaux du Thiers, est effective depuis le 1^{er} septembre 2011.

> La Vie de nos Entreprises et Commerces

Bel à Croc'Et... La Beauté gourmande

Bienvenue à notre nouvelle commerçante : Coralie vous accueille et vous propose ses soins esthétiques, soins du visage et corps, épilation, maquillage, UV, ongles, ainsi que choix de bijoux fantaisie et produits "PHYT'S".

"La beauté touche les sens et le beau touche l'âme" (Joseph Joubert)

- du mardi au vendredi 9h30 - 12h et 14h30 - 19h
- le midi 12h - 14h30 (uniquement sur rendez-vous)
- le samedi 9h30 - 16h (non-stop)

Rue du Centre - Tél. : 04 76 66 07 86



Les Fleurs du Guiers



"Les Fleurs du Guiers" ont fait peau neuve depuis quelques mois : plus d'espace, plus "tendance" pour accueillir dans un cadre rénové une clientèle qui redécouvre un métier de création et d'imagination qui se renouvelle chaque jour...

Venez découvrir les superbes compositions florales d'Agnès et Angélique, pour tous événements (anniversaire, mariage, naissance, deuil, ou tout simplement pour faire plaisir), livraisons assurées.

Pour vous satisfaire pleinement, la boutique est ouverte tout l'été...

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, le dimanche de 9h à 12h30. Service Interflora, commande et paiement CB par Tél. au 04 76 32 51 67.

Visitez le site www.lesfleursduguiers.com

Saint-Genix Optique : de nouveaux rayons bijoux et montres

Depuis 4 ans, St-Genix Optique vous propose son expérience, sa convivialité et ses compétences en optique avec un grand choix de montures de marques comme Rayban, Vogue, Carrera, Jaguar, Zenka

Depuis quelques semaines le magasin St-Genix Optique a élargi son offre en créant un rayon de bijoux et de montres : venez découvrir les montres Ice watch, Casio, Guess et une large gamme de bijoux argent ou fantaisie (Guess, Nature, GL...)

Place de l'Eglise - Tél. : 04 76 31 38 16



> Environnement

Nouveaux tarifs de vidange des fosses septiques et toutes eaux

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Val Guiers propose une prestation d'entretien comprenant le curage et la vidange des ouvrages de prétraitement des installations d'assainissement non collectif par l'intermédiaire de l'entreprise AOSTE Vidange. Les prix proposés ci-dessous sont pratiqués dans le cadre de vidanges groupées.

Type de prestations	Montant € HT
Vidange d'une fosse toutes eaux ou septique	
Volume < 2 000 litres	99,00 €
2 000 < Volume < 3 000 litres	115,00 €
Volume > 3 000 litres	129,00 €
Traitement des matières de vidange en site agréé	24,00 €/tonne
Remarque : pour la vidange d'une fosse toutes eaux ou septique, le prix doit être calculé comme suit : prix de la vidange en fonction du volume de l'ouvrage + traitement des matières de vidange en fonction de la quantité de matières vidangées	
Mise en place d'une longueur de tuyau d'aspiration supérieure à 30 m.	10,00 €/tranche de 10 m. sup.
Dégagement des regards de visite	10,00 €/regard (< 30 cm)
Vidange d'un bac à graisses seul + transport et dépotage des graisses sur un site agréé	10,00 €/unité (jusqu'à 200 l.)
Entretien d'un préfiltre indépendant de la fosse	0,00 €
Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir vous inscrire auprès du SPANC (Tél. : 04 76 37 75 33)	

Des nouveaux conteneurs pour collecter les vêtements

Depuis la fin juin, un nouveau conteneur de collecte des vêtements vient d'être installé sur notre commune au niveau du Collège de la Forêt.

Le SICTOM du GUIERS et l'association Le Relais viennent en effet d'initier un partenariat.

Pour toute précision : SICTOM du GUIERS 04 76 93 54 98

Objectifs :

- augmenter les quantités de textiles collectés en les valorisant au mieux,
- détourner les textiles du traitement prévu pour les ordures ménagères résiduelles, favoriser l'activité d'insertion de la filière des textiles,
- pérenniser cette activité au niveau local.

> La Vie des Associations

Handball : une association intercommunale très dynamique

Créée en 2000, l'association Saint Genix Aoste Handball comptait alors une vingtaine de licenciés. Le club vient de fêter ses 10 ans d'existence et permet aujourd'hui à 200 adhérents, soit à dix fois plus de sportifs licenciés, de pratiquer le handball dans différentes équipes... une croissance remarquable qui démontre une fois de plus que les ententes intercommunales entre les rives du Guiers ont un bel avenir !

Les équipes des Premiers Pas (4 et 5 ans) et des Mini Hand (6 à 9 ans) permettent aux jeunes enfants de découvrir le handball lors des entraînements une fois par semaine. Les Mini Hand participent à des tournois départementaux une fois par mois.

La catégorie moins de 12 ans regroupe les enfants de 9 à 11 ans. Ils s'entraînent une fois par semaine et participent à des tournois organisés par le comité de Savoie de Handball tous les 15 jours. La catégorie est divisée en quatre niveaux de jeu (Experts, Costauds, Barjots et Espoirs).

Les moins de 14 ans et moins de 16 ans féminins et masculins participent à des championnats bi-départementaux (avec la Haute Savoie). Ils s'entraînent une ou 2 fois par semaine et ont des matchs de championnat le week end.

Les plus de 15 ans féminines et plus de 16 ans masculins s'entraînent deux fois par semaine et sont engagées en championnat de Savoie, ligue Dauphine Savoie et en Coupe de France.

Tous les entraînements des équipes de St Genix Aoste Handball sont assurés par un ou plusieurs entraîneurs ou animateurs. Ils se déroulent soit au gymnase de St-Genix soit à celui d'Aoste (en fonction des créneaux disponibles et des catégories).

Saint Genix Aoste Handball participe depuis plusieurs années au Fan Club de Chambéry Savoie Handball et peut ainsi proposer des places pour les matchs de Chambéry à des tarifs préférentiels. Les enfants du club peuvent participer à la haie d'honneur lors d'un match disputé au Phare.



Moins de 16 ans féminines

Pour plus de renseignements : 06 03 04 25 06
ou par mail : 1073031@handball-france.eu
Site Internet : stgenixaostehb.clubeo.com

> Animation Biennale « Mandrin » des 12 et 13 mai : une animation appréciée

Les 12 et 13 mai derniers a eu lieu à Saint-Genix-sur-Guiers la biennale "Mandrin" organisée par le comité des fêtes, avec Serge REVEL et la troupe des Historiales. Un événement rendu possible par le soutien du Conseil Général de la Savoie, de la Municipalité de Saint-Genix-sur-Guiers, l'Union Commerciale de Saint-Genix-sur-Guiers, et par l'implication de nombreux bénévoles pour la logistique, les communes de Saint-Genix-sur-Guiers, Champagnieux et Saint-Maurice-de-Rotherens ainsi que les sapeurs-pompiers de Saint-Genix-sur-Guiers.

C'est sous un ciel assez humide le samedi que se sont déroulées de nombreuses déambulations retraçant la fin de vie de Louis Mandrin, son arrestation, son procès et son exécution, suivis par une foule toujours captivée et séduite par l'histoire du "bandit au grand cœur".

Le samedi soir à la salle polyvalente le groupe "Les Mèches Rebelles" accueillait les participants à un apéro-concert, suivi d'un excellent repas servi par l'Auberge Campagnarde et d'une animation associant bal et karaoké assuré par "Impact Sono". Un magnifique feu d'artifice sur les berges du Guiers marqua la fin de cette première journée.

Le lendemain matin 13 confréries de la région ont ouvert les festivités par un défilé : la confrérie du Gâteau, les Mignonettes, les Cardons, de la Dinde aux Cardons, du 51, les Gones et les Magnauds, Jean Nicot, les Compagnons du Bugey, les Tameliers du bon pain, la République des Canuts, le Bleu de Solaise, les Echals, le Baillage de Savoie. Louis Mandrin a pris le relais, un marché était installé sur la place des Tilleuls où se trouvaient des animations variées.

A midi la soupe de Mandrin a fait recette, les convives ont dégusté dans une ambiance traditionnelle ce breuvage servi avec diots cuits sur sarments de vignes, fromage et dessert concluant ce repas et cette biennale 2012.



> Le Siaga

Qualité de vie,
qualité de l'eau...
les enjeux du
contrat de rivière

Messieurs Michel BAVUZ, Daniel POLAUD et leurs suppléants Gilbert POLLET et Régis PERROUD représentent notre commune au Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents qui regroupe 42 communes riveraines du Guiers et de ses affluents.

Un syndicat... pour quoi faire ?

Il nous permet une gestion raisonnée de l'eau et des milieux aquatiques. Le contrat de rivière sera l'outil de planification d'opérations avec des financements particuliers.

La charte, signée en 2008, a permis de valider cinq objectifs :

1. Organiser une gestion quantitative, raisonnée, durable de la ressource en eau.
2. Maintenir la bonne qualité de l'eau de surface et de la ressource souterraine.
3. Gérer la protection des risques.
4. Préserver, restaurer et mettre en valeur les milieux naturels aquatiques et humides.
5. Pérenniser la gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques.

Un syndicat... qui agit !

Grâce à l'aide de l'Agence de l'eau, des Conseils Généraux, du Conseil Régional... et des communes adhérentes, le SIAGA poursuit, en tant que maître d'ouvrage, un certain nombre d'actions de restauration du milieu aquatique :

1. Gestion de la végétation des berges, environ 160 km de cours d'eau sont concernés.
L'espace boisé au bord des cours d'eau (= ripisylve) doit être entretenu par les riverains pour maintenir l'équilibre. Après un constat quasi généralisé de non-entretien par les propriétaires riverains, le SIAGA a mis en place un programme pluriannuel de gestion de la ripisylve afin de concilier l'ensemble des enjeux. Cet entretien est aujourd'hui réalisé par des équipes d'insertion sous la responsabilité du technicien de rivière. L'érosion de berge est un phénomène naturel.
2. Gestion de la vie des rivières : Passe à poissons ; caches piscicoles.

3. Maintien ou restauration du bon état des eaux : actions visant à réduire les pollutions domestiques (assainissements collectif et non collectif), agricoles, industrielles, pluviales (routière)...
4. Lutte contre les plantes envahissantes : par exemple la renouée du Japon.

Un syndicat... qui informe !

Le syndicat met à votre disposition, par l'intermédiaire de votre mairie et de vos délégués différents documents pour mieux apprécier son action :

1. Des plaquettes techniques.
2. Des journaux d'information, en général deux par an.
3. Un site internet.
4. Une exposition mobile et disponible.
5. Une équipe compétente (chargée de mission, technicien de rivière, adjoint administratif) à votre disposition.

Un syndicat... bien implanté !

27, avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin

Téléphone : 04 76 37 26 26

Fax : 04 76 37 23 23

Mel : guiers.siaga@wanadoo.fr

www.guiers-siaga



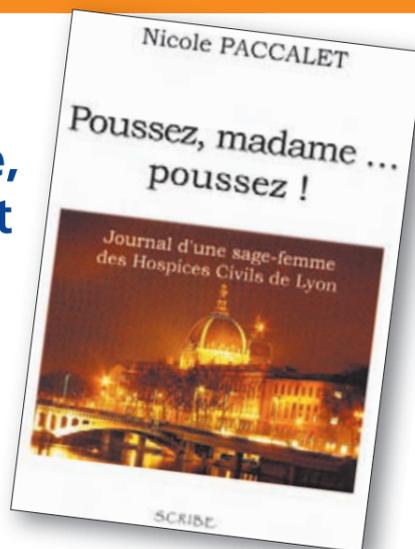
> Portrait

Sur les pas de Sylvia, sage-femme, avec la romancière Nicole Paccalet

Nicole Paccalet, professeur d'EPS en retraite, manie la plume avec dextérité depuis de nombreuses années puisque pendant 20 ans elle a écrit des pièces de théâtre pour les élèves de l'atelier culturel du collège de St-Genix-sur-Guiers. Jeune retraitée, l'envie d'écrire ne l'a pas abandonnée et elle a publié son premier roman chez SCRIBE, éditeur à Belley.

Le livre "Poussez, madame, poussez !" raconte l'histoire authentique, bien que romancée, d'une sage-femme qui a exercé son métier aux Hospices civils de Lyon de 1954 à 1996. L'héroïne, Sylvia, a d'abord dû se battre pour exercer un métier puisque c'était une époque où les jeunes bourgeoises avaient pour seul horizon le mariage. Puis elle a connu la période où les femmes ont milité pour la contraception et l'avortement.

Sylvia a été accoucheuse, surveillante de nuit aux urgences, aide-anesthésiste, infirmière... Parcours varié qui permet de suivre l'évolution des soins jusqu'à nos jours à l'aide d'anecdotes truculentes, inattendues, tragiques ou comiques.



Lettre d'information municipale :

Mairie - 73240 ST-GENIX-SUR-GUIERS
Tél. 04 76 31 83 24 - Fax 04 76 31 67 15
www.saint-genix-sur-guiers.net

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
PRIMARD Joël, BARBIN Régine, MAURAS Gilles,
NAUX Nelly, PERMEZEL Martial, POLAUD Daniel,
POLLET Gilbert, Jean-Louis DURAFOUR.

Crédit Photo : Vertes Sensations, Gentil Perret, X.

Conception - Compogravure : 2H+M

Impression avec des encres végétales sur papier certifié PEFC.



> Le Coin d'Histoire

Extraits des registres de 1822 à 1825

- Le 13 janvier 1822, le syndic et les conseillers prêtent serment d'être fidèles à Dieu et à Sa Majesté Charles Félix, roi de Piémont Sardaigne.

Remarque : Avant le rattachement de la Savoie à la France, les affaires communales sont gérées par un syndic et le conseil syndical. Cela correspond actuellement au maire et au conseil municipal.

- Le 17 janvier 1822, le conseil syndical émet le projet d'établir un nouveau cimetière, "sur la route tendant à Yenne, d'une surface approximative de 200 toises".

Remarque : Ce nouveau cimetière a été utilisé de 1822 à 1872. Il était situé au lieu-dit "Diseran", en bas sur la gauche de la route en allant à Truisson. Il remplaçait celui situé aux abords immédiats de l'église, qui était plus que saturé. Il en reste une pierre souvenir placée au bas de l'allée centrale du cimetière actuel. Sachant que 200 toises carrées correspondent à peu près à 780 m², on comprend que ce cimetière ait été vite saturé lui aussi.



- Le 23 novembre 1822 : "L'an mil huit cent vingt-deux et le vingt-trois novembre, nous avons dressé le procès verbal constatant la mort d'une louve tuée sur le territoire de Saint-Genix par les sieurs Joseph VEREL de Champagneux et Gaspard PELLISSIER de Saint-Genix".

Remarque : A notre connaissance c'est la dernière trace officielle d'un loup sur le territoire de la commune.

- Le 29 juin 1823, le conseil prend la délibération d'interdire de couper des liens à gerbes dans les taillis.

Rappel : Jusqu'au milieu du 20^e siècle, on a utilisé les liens en osier (ou autres branches fines) pour attacher les gerbes de blé en attendant de les battre au fléau et plus tard à la batteuse.

- Le 20 août 1824, le conseil décide l'acquisition d'une grande pompe, plus une portative et se prononce pour la création d'une compagnie de pompiers.

Remarque : appel est lancé à un pompier retraité ou toute personne intéressée pour faire un futur article sur l'histoire locale de cette noble institution.

- Le 19 avril 1825, le conseil prend une délibération pour "établir une passerelle sur le Guiers, de la digue de Savoie jusqu'à la rive française, assez large pour permettre le passage des chariots d'agriculture".

- Le 5 juin 1825 : le conseil établit la liste nominative des "vagabonds et fainéants de la commune".

Remarque : Nous ne publions pas la liste ici, le délai de prescription étant largement dépassé !!!